

RAPPORT DU BÂTONNIER

2021-2022

7 MAI 2022

BARREAU DE L'OUTAOUAIS
Jean Lazure, bâtonnier



Rapport du bâtonnier 2021-2022

INTRODUCTION :

Une technique de rédaction de plus en plus courante pour bon nombre de tribunaux est de faire part des conclusions au lecteur dès l'introduction, afin qu'il sache immédiatement à quoi s'en tenir et puisse lire la suite à la lumière de ces conclusions.

Sans plus attendre, je vous dirais donc que le mandat 2021-2022 aura été, au Barreau de l'Outaouais, l'année des « deux mains sur le volant ». En effet, ce fut une année où la direction de votre Barreau aura piloté le navire en sortant des eaux troubles de la pandémie.

Pas de véritables grands chantiers cette année - votre Barreau se sera concentré sur sa gestion au quotidien, vers un retour à la « normale ». On aura navigué parfois en pleines mesures sanitaires, parfois un peu moins – il y a donc eu des pas en avant et parfois des pas en arrière. En cette fin de mandat et à l'aube d'un tout nouveau, nous espérons et croyons nous être rapprochés de la « normale » comparativement à pareille date l'an dernier, ce qui est une bonne nouvelle en soi pour tous et toutes.

Sans plus attendre, revenons maintenant sur les points importants du mandat 2021-2022.

GESTION ET REPRÉSENTATION :

Réunions et gestion

Le Conseil du Barreau de l'Outaouais s'est réuni à 19 reprises pendant la dernière année. Il est à noter que la quasi-totalité de ces réunions s'est déroulée de façon virtuelle. En fait, les membres du Conseil se sont rencontrés physiquement pour des réunions à trois reprises seulement : un lac-à-l'épaule en toute fin d'été, un souper de Noël et une dernière réunion du Conseil en toute fin de mandat. Les restrictions liées à la pandémie expliquent ce qui précède, mais un retour des réunions en personne est à prévoir à brève ou moyenne échéance.

Parmi les dossiers qui ont retenu l'attention du Conseil cette année, je souligne les suivants :

- Le Conseil a donné son appui, par voie de résolution, à la création d'une faculté de droit à l'Université du Québec en Outaouais;
- Par le biais de ses outils de communications habituels (page Facebook, site Internet, courriels de masse), le Barreau a disséminé les diverses communications émanant des tribunaux et du Palais de justice, notamment quant aux impacts de la pandémie sur la pratique des avocats;
- Par l'envoi de paniers-cadeaux, le Conseil a tenu à souligner les 50 ans de pratique de dix de nos membres : M^{es} Claude Leclerc, François Handfield, Gilles Lauzon, Herschel Gavsie, Jean-Louis Renaud, Marc A. Parent, Philippe Kirsch, Pierre C. Gagnon, Ronald I. Cohen et Yves Letellier. Il s'agit là d'un dossier mené de main de maître par notre coordonnatrice, M^e Véronique Pharand;
- Parlant de dossiers menés de main de maître par notre coordonnatrice, celui des casiers du vestiaire des avocats au Palais de justice de Gatineau : nous nous sommes assurés que les casiers étaient bel et bien occupés par les bons titulaires et que les coûts d'utilisation avaient été acquittés à jour;
- Notre secrétaire-trésorier, M^e Jean-Philippe Dallaire, en conjonction avec M. Jacques Bélisle (qui assiste le secrétaire-trésorier dans la tenue de la comptabilité du Barreau), a pourvu le Barreau d'un budget prévisionnel, qui comporte de nouveaux postes budgétaires mieux adaptés aux

réalités actuelles. Il s'agit là d'un outil important pour la prise de décisions par le Conseil à l'avenir;

- Le Comité sur la gouvernance a poursuivi son travail de réflexion sur diverses modalités de la gouvernance au Barreau de l'Outaouais, dont la compensation versée au bâtonnier, première conseillère et secrétaire-trésorier;
- Le Barreau travaille ardemment depuis plus d'un an sur un dossier d'offre de produits d'assurance médicament collective pour ses membres. Les efforts de la coordonnatrice, M^e Véronique Pharand, ont été importants pour mener à bien ce projet, qui devrait se concrétiser sous peu;

Enfin, vous trouverez ci-joints les rapports de plusieurs comités du Barreau de l'Outaouais : le Comité du banquet annuel, le Comité redonner à la communauté, le Comité de la fête des enfants, le Comité de la pratique privée, le Comité en santé mentale, le Comité de la pratique en fonction publique et le Comité de la rentrée des tribunaux judiciaires. La lecture de ces rapports vous assurera du dynamisme des membres du Barreau de l'Outaouais qui donnent de leur temps afin de donner vie à nos comités. J'en profite pour remercier les membres de tous les comités du Barreau de l'Outaouais pour leur implication et je leur témoigne de toute ma gratitude, en mon nom personnel ainsi qu'au nom de leur Barreau.

Représentation

J'ai eu l'occasion de représenter le Barreau de l'Outaouais à la Rentrée du Barreau de Paris en novembre 2021. Il n'est un secret pour personne qu'il s'agit là de l'un des plus grands plaisirs d'avoir pu occuper le poste de bâtonnier. Ce fut d'ailleurs pour moi une chance incroyable d'avoir pu y prendre part, considérant la vague Omicron qui s'est déclarée à seulement quelques jours de mon retour au Canada.

J'ai d'autant apprécié cette chance, puisque celle qui m'a précédé, la bâtonnière sortante Caroline Montpetit, n'a pu elle-même profiter de ce voyage en raison de la pandémie, qui faisait rage lors de son mandat et qui a forcé l'annulation de la Rentrée du Barreau de Paris en 2020. Dans une tentative d'apporter un baume face à cette déception de n'avoir pu représenter le Barreau lors de cet événement important, le Conseil du Barreau a tenu à souligner l'engagement de la bâtonnière Montpetit en lui offrant un cadeau digne de ses efforts et de son implication.

Dans un autre ordre d'idées, notre première conseillère, M^e Geneviève Blais, s'est jointe à moi à titre de représentants du Barreau de l'Outaouais à l'occasion du Conseil des sections du Barreau du Québec tenu à Orford en septembre 2021. M^e Blais a également habilement représenté notre Barreau lors du Conseil des sections tenu à Québec à la fin du mois de mars 2022; cette fois, elle a dû le faire seule, puisque j'ai dû me résoudre à m'absenter pour demeurer au chevet de mon père.

Enfin, un autre des rôles fort agréables du bâtonnier est certainement d'interagir avec les juges coordonnateurs de la Cour supérieure et de la Cour du Québec. Alors que plusieurs choses ne se font plus comme à l'habitude et requièrent la coopération de toutes les personnes impliquées (et parfois leur créativité dans la création de nouvelles habitudes pérennes), je tiens à souligner la collaboration de tous les instants de l'Honorable Marie-Josée Bédard, juge coordonnatrice à la Cour supérieure et l'Honorable Richard Laflamme, juge coordonnateur à la Cour du Québec : ô combien il a été agréable de travailler avec eux cette dernière année. Il en fut également de même pour M. Dominic Vaillancourt, directeur régional de services judiciaires de l'Outaouais et du Palais de justice de Gatineau.

ÉVÉNEMENTS ET CÉRÉMONIES :

Rentrée des tribunaux

Notre Rentrée des tribunaux judiciaires pour le mandat 2021-2022 a eu lieu le 8 septembre dernier. À défaut d'une rentrée en « présentiel » (pour reprendre l'expression consacrée), nous avons opté pour une formule hybride. La majorité de nos distingués invités ont ainsi pu livrer leurs allocutions en direct du

Palais de justice de Gatineau, alors que nos membres pouvaient y assister par Teams. Pour ce qui est du ministre de la Justice et procureur général du Canada, l'Honorable David Lametti, et du ministre de la Justice et procureur général du Québec, Monsieur Simon Jolin-Barrette, ils nous ont fait le plaisir de nous fournir des allocutions personnalisées préenregistrées.

En sus de l'honorable Marie-Josée Bédard, juge coordonnatrice de la Cour supérieure du Québec pour les districts judiciaires de Gatineau, Pontiac et Labelle, et de l'Honorable Richard Laflamme, juge coordonnateur de la Cour du Québec pour les districts judiciaires de Gatineau, Pontiac et Labelle, nous avons pu bénéficier de la présence de l'Honorable Manon Savard, juge en chef du Québec, de l'Honorable Jacques R. Fournier, juge en chef de la Cour supérieure du Québec, et de l'Honorable Lucie Rondeau, juge en chef de la Cour du Québec. Je ne saurais également passer sous silence la présence de Madame la bâtonnière du Québec, Catherine Claveau.

Un goûter a été servi aux gens présents et a pu être livré aux membres qui s'étaient inscrits. Les membres ont pu ensuite participer à un échange virtuel à bâtons rompus avec nos invités de la magistrature, ce qui fut apprécié par tous. Un merci bien senti aux membres du Comité de la Rentrée : M^e Caroline Mercier, la présidente, ainsi que M^e Véronique Pharand.

Souper de Noël

Le Barreau a tenu une première activité en « présentiel » après plus d'une année et demie à l'occasion de son souper de Noël. La formule banquet habituelle ne pouvant être retenue en raison des mesures sanitaires, plus d'une centaine de membres se sont attablés au restaurant Le Sans-Façon et y ont été fort bien reçus. À cette occasion, le Barreau a remis son prix Mérite à M^e Miville Tremblay, l'un de nos anciens bâtonniers, et l'Association du Jeune Barreau de l'Outaouais a remis son prix *Futurum Legis* à M^e Simon Pelletier, du Directeur des poursuites criminelles et pénales. La soirée s'est terminée avec une édition toute spéciale du jeu *La Fureur* animé (comme elle seule peut le faire) par M^e Caroline Montpetit, notre bâtonnière sortante. Merci aux membres du Comité du banquet annuel : M^e Andréa Caron, la présidente, ainsi que M^{es} Caroline Montpetit, Andrée-Anne Tremblay, Amélie Samson et Véronique Pharand.

Assermentations

J'ai procédé cette année à l'assermentation de 40 nouveaux avocats et avocates. Je me suis exécuté en 18 cérémonies distinctes : neuf au Palais de justice de Gatineau, quatre en bureaux privés (dont un déplacement mémorable à Maniwaki), trois à l'hôtel Four Points Sheraton dans une salle louée pour l'occasion (les contraintes sanitaires qui ne permettaient pas la présence d'autant d'assermentés et d'invités au Palais de justice), ainsi que deux en virtuel. J'ai pu le répéter à maintes reprises : participer à une journée aussi marquante dans la vie de ces 40 personnes a certainement constitué l'un des tâches les plus plaisantes d'occuper le poste de bâtonnier (et une excellente façon de terminer une semaine de travail, puisqu'il est d'usage que les cérémonies se tiennent le vendredi à 17h00).

Dîner des bâtonniers

Cette activité traditionnelle du Barreau de l'Outaouais a pu enfin renaître. Près d'une vingtaine d'anciens bâtonniers, ainsi que plusieurs membres du Conseil actuel, ont pris part à ce traditionnel dîner, tenu en personne au restaurant Sterling. Cette rencontre est toujours mémorable et elle le fut d'autant plus que nous ne nous étions pas vus depuis quelques années, pandémie oblige.

ÉQUIPE :

J'en oublie possiblement dans ce qui précède, mais s'il y a quelque chose que je ne veux pas passer sous silence, c'est bien l'implication des membres du Conseil du Barreau de cette année. Une équipe du tonnerre, fort talentueuse, tant et si bien que c'est avec humilité que j'en ai assumé le leadership. Le Barreau a bénéficié d'une importante plus-value grâce à la teneur de nos débats, qui se sont tenus à la fois

dans l'enthousiasme et la sérénité. Je suis très fier du travail accompli par les membres du Conseil : le bâtonnier recevra les félicitations, mais elles sont dues au travail acharné de ces bonnes gens.

Bien que cela puisse représenter un exercice périlleux de peur d'oublier quelque chose, je ne peux m'empêcher que de vous livrer quelques lignes sur chacun des membres, en guise de (trop) bref hommage et de remerciements à tous et chacun :

- Geneviève Blais, première conseillère et avocate de pratique privée en droit de la famille : à la question « Quelle est ma description de tâche? », je lui ai souvent répondu : « Prendre mes appels... ». Et Dieu sait qu'elle a répondu, au sens propre comme au figuré! Ma collaboratrice de tous les instants a su faire profiter au Barreau de ses multiples talents (incluant son apport comme présidente de notre Comité sur la gouvernance) et c'est avec joie et fierté que je constate qu'elle en prendra les rênes sous peu à titre de bâtonnière;
- Jean-Philippe Dallaire, secrétaire-trésorier et avocat à la fonction publique fédérale : tout en faisant preuve de la rigueur requise de celui qui tient avec brio les cordons de notre bourse (incluant au Comité des finances, qu'il préside), la bonne humeur de notre grand argentier n'est jamais bien loin. Ses conseils, s'ils sont toujours à propos, vont parfois à contre-courant, ce qui est drôlement apprécié et fort nécessaire pour un conseil fonctionnel;
- Maxime Brunet, conseiller et avocat de pratique privée en droit de la famille : le président de notre Comité de la formation continue et membre du Comité des finances nous aura sans cesse fait profiter de son enthousiasme contagieux. Il récoltera encore davantage dans l'année qui vient le fruit de ses efforts;
- Andréa Caron, conseillère et avocate à l'aide juridique de Maniwaki en droit criminel : notre dynamique présidente de l'Association des jeunes barreaux de région fera sa marque avec son congrès qui se tiendra sous peu, malgré qu'elle l'ait déjà fait avec l'organisation du souper de Noël, un retentissant succès. Andréa personnifie l'expression : « Si tu veux que quelque chose soit fait, donne-le à quelqu'un d'occupé »;
- Caroline Mercier, conseillère et avocate à la fonction publique fédérale : ayant organisé notre banquet à quelques reprises dans les années 2000, Caroline effectuait cette année un retour dans son implication au Barreau. Elle a mis ses multiples talents au profit de l'organisation de l'édition particulière (lire, hybride) de notre Rentrée des tribunaux, à titre de présidente de ce nouveau comité. Le Barreau est heureux de pouvoir compter sur elle comme première conseillère pour le prochain mandat;
- Andrée-Anne Tremblay, conseillère et procureure au DPCP : ancienne secrétaire-trésorière de notre Barreau, Andrée-Anne est une mémoire corporative importante qui n'hésitait pas à donner une perspective historique à nos débats. Ses contributions dans l'organisation du souper de Noël et dans le « passage du relais » à notre nouveau secrétaire-trésorier ont fait d'elle une collaboratrice importante autour de la table;
- George Zevgolis, conseiller et directeur des services juridiques au contentieux de Lockheed Martin : ses compétences en gouvernance et en finances ont profité tant aux échanges du Conseil qu'à ceux du Comité des finances, dont il est aussi membre. Son parcours hors du commun lui confère des points de vue tout aussi différents qu'appréciés;
- Mathieu Cloutier, président de l'AJBO et avocat à la Ville de Gatineau / maintenant à la fonction publique fédérale : conscience de notre conseil et empêcheur de tourner en rond par excellence, il avait toujours une phrase assassine toute prête pour, justement, couper court à nos débats. Je le soupçonne d'aimer ce rôle plus qu'un peu;

- Caroline Montpetit, bâtonnière sortante, avocate et enseignante en techniques juridiques au Cégep de l'Outaouais : que dire à propos de Caroline qui n'a pas encore été dit. Elle a occupé tous les rôles au Barreau et le Barreau s'ennuiera absolument d'elle et de ses innombrables contributions. Caroline a négocié habilement cette année le fil de fer entre nous remettre sur le droit chemin lorsque nécessaire et ne pas jouer à la belle-mère. Elle m'a inspiré lorsque je suis devenu bâtonnier et elle m'inspire maintenant alors que je deviendrai bâtonnier sortant;
- Véronique Pharand, coordonnatrice, avocate, médiatrice et professeure de yoga (et j'oublie sûrement un ou plusieurs de ses multiples chapeaux) : son sens de l'initiative et du détail et son éthique de travail sont des atouts inestimables pour notre Barreau... et surtout pour le bâtonnier! Malheureusement, le pendant d'avoir quelqu'un d'aussi habile que Véronique dans cette fonction est qu'elle vient avec une « *best before date* ». Puisse cette date être aussi tardive que possible, afin que notre nouvelle bâtonnière profite (presque) autant que moi d'avoir un bras droit qui n'est pas seulement super efficace, mais de très bon conseil malgré son jeune âge. *Watch this space*, comme disent les latins : la madame a de l'avenir;

Je les remercie tous et chacun pour leur implication au courant de la dernière année. Je vous ai dit ci-haut que j'étais très fier d'eux et de leur travail. Je le suis d'autant plus que j'ai appris qu'ils seraient tous de retour pour le nouveau mandat, sauf évidemment M^e Montpetit, dont j'occuperai dorénavant le siège de bâtonnier sortant. Je suis donc ravi que l'enthousiasme de la première année de ce conseil soit suivi par un deuxième mandat pour tous et toutes autour de la table du Conseil, où le Barreau pourra profitera de leurs acquis et de leur expérience. Selon moi, il s'agit là de l'une des réussites les plus importantes de cette année.

CONCLUSION :

Sur une note un peu plus personnelle, je n'avais pas besoin d'événements récents un peu plus difficiles dans ma vie personnelle pour me rappeler à quel point nous avons un beau Barreau. J'ai pu profiter ces dernières semaines de tant de bonté de mes confrères et consœurs que je ne peux m'empêcher de le souligner. Les appels, les fleurs... et je n'avais qu'à sortir de mon bureau si je voulais me faire remonter le moral un peu. Je risquais alors de croiser à proximité du Palais des visages empathiques qui avaient pour moi tant de paroles réconfortantes. Ces témoignages de sympathie m'ont beaucoup touché et je vous en remercie de tout cœur.

Nous formons décidément un beau Barreau. Je le souligne à nouveau et, comme plusieurs de mes prédécesseurs, je vous convie à son service au sein de l'un de nos nombreux et dynamiques comités, si vous ne l'avez pas déjà fait. Vous y trouverez la satisfaction de redonner à votre profession et aurez certainement l'occasion d'y faire des rencontres parfois inespérées.

Sur cette note, je vous remercie encore pour votre appui et votre collaboration de la dernière année. Longue vie au Barreau de l'Outaouais!



Jean Lazure

Bâtonnier du Barreau de l'Outaouais 2021-2022